

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 NOVEMBRE 2020

Réunion du Conseil Municipal du 26 novembre 2020 à vingt heures trente à la salle communale sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHEVEE, Maire.

Tous les conseillers municipaux sont présents, sauf M. Laurent LELONG, excusé.

Mme Delphine BOUILLY est désignée en qualité de secrétaire.

1. **Compte-rendu** – Lu et approuvé sans observation, le compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2020 est soumis aux signatures.

2. **Dispositif participation citoyenne**

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le dispositif « Participation citoyenne » avait été présenté au Conseil Municipal par la Gendarmerie.

Monsieur BURON fait un bref résumé : ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement, et en encourageant la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier (cambriolages ou incivilités). Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites (opération tranquillité vacances, opération tranquillité séniors).

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil Municipal de signer un protocole avec les services de Gendarmerie, la Préfecture et le Parquet. Compte-tenu de la situation sanitaire, aucun planning ne peut être défini, mais dès que les conditions seront réunies, une réunion publique d'information sera organisée, où sur la base du volontariat, des référents seront proposés puis nommés.

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce protocole avec les différents acteurs cités précédemment.

3. **Subvention du budget annexe de l'eau**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote, au titre de l'exercice 2020, une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe de l'eau d'un montant de 4 280 €uros.

4. **Subvention aux coopératives scolaires Noël 2020 et virement de crédits**

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, il n'y aura pas d'arbre de Noël cette année.

Néanmoins, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer, en fonction du nombre d'enfants, une subvention aux coopératives scolaires des écoles de Champrond-en-Perchet et Brunelles pour l'achat d'un jeu collectif pour chacune des classes (suppression du cadeau individuel au profit d'un cadeau par classe).

Une subvention de 340 €uros est ainsi attribuée à la Coopérative Scolaire de l'école de Champrond-en-Perchet, et une subvention de 460 €uros est attribuée à la Coopérative Scolaire de l'école de Brunelles.

Pour permettre le versement de ces subventions, des crédits sont nécessaires à l'article 6574 du budget principal.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal l'autorise à effectuer un virement de crédits de 800 €uros du compte 6232 (chapitre 011) vers le compte 6574 (chapitre 65) sur le BP 2020 du budget principal.

## **5. Recensement de la population**

Le recensement de la population qui devait se dérouler du 21 janvier au 20 février 2021 est reporté à 2022, l'INSEE considérant que les conditions ne sont pas réunies pour réussir une collecte de qualité. L'enquête de recensement, entraînant de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, est difficilement compatible avec la situation sanitaire.

## **6. Rapport d'activités 2019 du SIACOTEP**

Le Conseil Municipal prend acte que le rapport annuel des actions mises en œuvre par le SIACOTEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif) pour l'année 2019 lui a été fourni et présenté. Ce rapport, consultable en Mairie, ne fait l'objet d'aucun commentaire.

## **7. Distribution des colis de Noël**

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, la distribution des colis de Noël ne se fera pas en porte à porte.

Les bénéficiaires seront invités à venir retirer leur colis à la salle communale où deux permanences seront tenues par les membres du Conseil Municipal le samedi 19 décembre 2020 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Une seule personne sera autorisée à entrer dans la salle, et les gestes barrières devront être impérativement respectés, notamment le port du masque lors du retrait.

Les personnes qui ne pourront se déplacer ce jour, seront invitées à prendre rendez-vous à la Mairie pour un retrait du colis en Mairie ou exceptionnellement pour une livraison à domicile. Chaque bénéficiaire sera informé individuellement.

## **8. Informations diverses**

- Depuis le 16/11/2020, une nouvelle Sous-Préfète a été nommée à la Sous-Préfecture de Nogent-le-Rotrou, Mme Naïma MEJANI, ainsi qu'une nouvelle secrétaire générale depuis le 01/11, Mme Flora MONTBRUN.
- Concernant l'affaire ESNAULT/GOUDE, condamnés à verser une indemnité à la Commune, une première somme de 400 euros vient d'être perçue, 350 euros sont en cours de versement, le solde, 450 euros, fait l'objet d'un paiement mensuel.
- A la demande de Monsieur le Maire, un représentant du SDIS est venu contrôler, de façon informelle, la sécurité incendie des locaux scolaires : les installations sont conformes. Une interrogation se posait concernant les détecteurs de fumée : la pose de ces éléments est inutile puisque les enfants sont constamment sous surveillance d'un adulte, y compris lors de la sieste pour les enfants de maternelle.
- Le centre ophtalmologique, rue des Tuilliers à Nogent-le-Rotrou, à l'initiative de la Communauté de Communes, recevra ses premiers patients le 14 décembre prochain. Des rendez-vous peuvent d'ores et déjà être pris.
- Monsieur BURON fait un compte-rendu des réunions auxquelles il a assisté : le fontainier du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Berthe, M. Thirouard sera remplacé, à compter du 16/01/2021, par M. Vieira.  
Coté SIACOTEP, le renouvellement du réseau d'assainissement, rue des Eglantines, est programmé pour début 2021.

Il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée à 21h35.